

Réactions à la feuille de route gouvernementale sur le numérique



Comme prévu le séminaire gouvernemental sur le numérique s'est déroulé le jeudi 28 février 2013. il en est ressorti [une feuille de route concernant 18 mesures emblématiques \(pdf\)](#) censée illustrer "*l'ambition du gouvernement avec plus de 100 actions engagées par les ministères*" !

En amont de ce séminaire, pour se faire entendre et alimenter les débats quelques acteurs de l'internet accompagné ont publié [des propositions revendicatives](#) sous forme d'un appel à une véritable politique nationale de soutien à l'accompagnement du numérique pour le grand public.

Dans une première approche cette feuille de route semble cibler, ou en tout les cas ouvrir, quelques perspectives encourageantes, même s'il reste encore beaucoup de zones d'ombre voire d'impasses qu'il faudra dissiper et expliciter pour qu'elle puisse être en écho avec les préoccupations actuelles des acteurs (de plus en plus moribonds) de l'internet accompagné et de la médiation numérique.

Voici les quelques remarques à commenter issues d'une première lecture :

Toujours pas de "service public d'accompagnement à la transition numérique" !

Garantir une solidarité et une équité dans l'accès pour tous aux technologies et à leurs usages citoyens, une finalité voir un credo porté par une majorité des acteurs mais qui nécessiterait de prendre corps et d'être véritablement affirmée, incarnée et outillée au niveau national.

Même si la DUI a été intégrée de façon pertinente au ministère de l'économie numérique, il serait grand temps de lui donner les moyens (financiers et humains) d'être la référente et l'animatrice opérationnelle d'une dynamique d'accompagnement des acteurs de l'internet accompagné.

L'échelon régional semble le plus pertinent à soutenir et à utiliser comme levier et relais en utilisant les dynamiques territoriales existantes pour impulser (et financer) des actions et des projets.

On ne peut décevant pas appuyer une priorité nationale sur la question des usages et non-usages du numérique uniquement sur le bon vouloir et les moyens inégaux des collectivités tout comme sur le militantisme forcé d'animateurs bien souvent en précarité professionnelle.

Ne pas oublier de soutenir et d'accompagner la diversité des possibilités d'évolution des EPN dans leur image et leurs missions !

Autant il est important de ne plus cantonner les EPN uniquement comme des espaces d'accès aux outils, mais il est tout aussi important de ne pas limiter les horizons et les possibles en les enfermant dans des rôles prédéfinis comme celui de fablab et autres concepts ou label comme les cyberbases.

Même si l'agilité et les capacités d'adaptation et d'innovation des EPN ne sont plus à démontrer, la modélisation et le passage à l'échelle de projets et de dynamiques territoriales demandent du soutien, des compétences et de la hauteur ce qui n'est pas forcément compatible avec un quotidien sans perspectives...

Accompagner l'ambition de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des plus éloignés par le numérique ne pourra se faire sur incantation ou injonction nationale ou locale. Un plan transversal de montée en compétences des acteurs de la médiation numérique et sociale doit recevoir le soutien et les moyens à la hauteur de cette ambition.

Quid du droit à un accompagnement formatif au numérique pour tout citoyen et tout au long de la vie ?

Au delà des demandeurs d'emplois et des actifs les moins diplômés, qui restent effectivement un public sensible et prioritaire en terme (ambigu) d'employabilité, les EPN ne peuvent être enfermés dans cette mission qu'ils remplissent par défaut et sans moyens spécifiques pour la plupart;

Développer, attester, certifier ses compétences et sa culture numérique (personnelle ou professionnelle) doit rester une perspective ouverte à tous et comme étant une des missions essentielles de l'action publique.

Aborder la question de la validation des compétences par le C2I est restreindre l'ambition d'un parcours éducatif au numérique qui est doit être légitimé, formalisé et outillé.

Valoriser et développer le B2I adultes, proposer des équivalences entre les différentes qualifications et certifications (PIM, C2I, B2I adultes, C2I2e...) , valider et valoriser expériences et compétences tout au long de la vie,... autant de chantiers de réflexions et d'expérimentations qui ont été lancés en Rhône-Alpes mais qui nécessiteraient d'être mutualisés et harmonisés au niveau national.

*Replace with
your logo*

Guy Pastre : Veille et humeurs numériques

Internet, tout un univers à découvrir pour comprendre et s'appropriier le Monde !
<http://guy.pastre.org>
